

Guide pratique des valeurs nationales de coûts

Données ENC HAD 2023

Direction Financement et Analyse Economique
Août 2025

Sommaire

- | | |
|---|----------|
| 1. Coûts décomposés par GHPC, par MPP x MPA et par MPP | 3 |
| 2. Données nationales PMSI | 7 |

Préambule

Les valeurs nationales HAD 2023 sont éditées sous la forme d'un fichier Excel constitué de 4 onglets.

Les coûts présentés sont issus de l'Etude Nationale des Coûts à méthodologie commune (ENC) relative à l'activité d'HAD et portant sur l'exercice 2023. Ils sont calculés à partir des informations collectées sur 9 établissements ex-DG et 27 établissements ex-OQN, établissements dont les données ont été jugées de qualité suffisante pour être prises en compte dans le calcul des valeurs nationales.

L'indicateur présenté est le coût moyen d'une journée. Il est calculé par Groupe Homogène de Prise en Charge (GHPC). Une présentation agrégée est également disponible par Mode de Prise en charge Principal (MPP) et par association des modes de prise en charge principal et associé (MPP x MPA), pour l'ensemble des deux secteurs de financement (ex-DG et ex-OQN).

Le coût présenté n'est pas celui observé dans l'échantillon mais il s'agit d'un coût moyen « redressé » représentant la population de référence.

La description de l'échantillon ENC HAD 2023 ainsi que le processus de redressement des coûts sont présentés dans la note de fin de campagne disponible à l'adresse suivante : <https://www.atih.sante.fr/enc-had-donnees-2023>.

1. Coûts décomposés par GHPC, par MPP x MPA et par MPP

Coûts décomposés par GHPC : sont présents uniquement les GHPC qui présentent un effectif suffisant (au moins 30 séquences ou au moins 20 séquences et 500 journées) après suppression des valeurs atypiques dans l'échantillon de l'ENC HAD 2023¹.

Coûts décomposés par MPP x MPA : sont présentes uniquement les associations MPP x MPA pour lesquelles au moins un GHPC de l'association a un effectif suffisant après suppression des valeurs atypiques dans l'échantillon de l'ENC HAD 2023.

Coûts décomposés par MPP : sont présents uniquement les MPP pour lesquels au moins un GHPC du MPP a un effectif suffisant après suppression des valeurs atypiques dans l'échantillon de l'ENC HAD 2023. La ligne « Total » indique le coût moyen d'une journée d'HAD, toutes activités confondues. Ce coût est à prendre avec précaution puisqu'il ne reflète pas la totalité de l'activité nationale de l'HAD mais 90% de celle-ci (soit l'activité produite par les 361 GHPC avec un coût calculé). Par ailleurs ce coût est dépendant de la structure d'activité 2023. Ce coût journalier n'est donc pas comparable d'une année sur l'autre étant donné que la structure d'activité évolue chaque année.

Dans les onglets des coûts décomposés par MPP x MPA et par MPP, la colonne « Part de l'activité nationale utilisée » permet de mesurer la part de l'activité nationale couverte par les GHPC ayant un coût calculé.

Par exemple, le coût journalier moyen du MPP 04 (Soins palliatifs) a été calculé à partir des coûts journaliers de 38 des 91 GHPC de ce MPP. Ces 38 GHPC représentent, au national, 97% des journées du MPP.

En revanche, sur le MPP 02 (Nutrition parentérale), le coût moyen journalier est calculé sur des GHPC qui ne représentent que 56% des journées nationales du MPP (soit 12 GHPC sur 151).

Deux coûts journaliers sont présentés : un coût hors structure et hors médecin traitant, et un coût hors structure, hors médecin traitant et hors molécules onéreuses². Ce dernier permet de se rendre compte de l'impact des molécules onéreuses sur le coût total de la journée. Les coûts de médecin traitant sont exclus car tous les établissements ex-OQN ne recueillent pas ces charges.

Le coût journalier est une moyenne pondérée des coûts des établissements. Ces coûts peuvent varier de façon importante suivant les établissements pour des raisons d'organisation interne, de techniques employées... Le coût journalier moyen calculé n'est donc qu'une valeur possible du coût.

Le coût journalier est également décomposé en plusieurs postes de coûts. Toutefois, il n'est pas garanti que la décomposition du coût sur les différents postes soit fidèle à la réalité. En effet, le processus statistique de redressement est effectué sur le coût journalier total et non sur chaque poste de coût. Cette décomposition est donc fortement dépendante de l'échantillon.

Les 10 grands postes de coûts présentés sont les suivants :

- intervenants (domicile)
- intervenants (transport)
- charges au domicile du patient (CDP)
- bilan, coordination médicale et sociale des soins (BCMSS)
- continuité des soins (CS)
- sections d'analyses médico-techniques (SAMT)
- logistique dédiée au patient (LDP)

¹ Cf. Note de fin de campagne pour plus de détails

² Spécialités pharmaceutiques facturables en sus et médicaments sous ATU (recueillis dans les charges au domicile du patient et les SAMT).

- logistique médicale (LM)
- logistique et gestion générale (LGG)
- structure (STR)

Outre les dépenses totales de chacun de ces 10 postes, les sous-postes présentant des coûts non nuls pour au moins un GHPC sont détaillés. Par exemple, pour les coûts des intervenants, sont présentés le détail des coûts de 13 intervenants.

En pratique : les boutons au-dessus des colonnes permettent « d'ouvrir » chacun des grands postes de coûts pour afficher les sous-postes. Il y a donc deux niveaux de décomposition disponibles : par grand poste (bouton de hiérarchie « 1 » en haut à gauche de l'onglet), et par poste détaillé (bouton de hiérarchie « 2 »).

Chacun des grands postes de coûts est détaillé ci-dessous.

Intervenants (domicile)

Il s'agit des dépenses des intervenants médicaux, soignants et autres (salariés et libéraux) qui interviennent au domicile du patient, hors charges de transport.

Les charges suivantes sont détaillées :

Intervenants (domicile)	Affiché
Infirmier	X
Aide-soignant	X
Masseur-kinésithérapeute	X
Sage-femme	X
Puéricultrice	X
Auxiliaire de puériculture	X
Aide à la vie	X
Orthophoniste	X
Ergothérapeute	X
Diététicien	X
Psychomotricien	X
Psychologue	X
Autres intervenants	X

Intervenants (transport)

Il s'agit des dépenses de transport des intervenants médicaux, soignants et autres (salariés et libéraux) qui interviennent au domicile du patient. Elles comprennent également les dépenses de parc automobile : fonctionnement et entretien du parc de véhicules dédié aux tournées des intervenants (achat, location des véhicules, assurances, carburant, entretien, ...).

Les charges suivantes sont détaillées :

Intervenants (transport)	Affiché
Infirmier	X
Aide-soignant	X
Masseur-kinésithérapeute	X
Sage-femme	X

Intervenants (transport)	Affiché
Puéricultrice	X
Auxiliaire de puériculture	X
Aide à la vie	X
Orthophoniste	X
Ergothérapeute	X
Diététicien	X
Psychomotricien	X
Psychologue	X
Autres intervenants	X

Charges au domicile du patient

Il s'agit des postes de charges à caractère médical engagées au domicile du patient (hors charges d'intervenants). Ce sont des charges « affectables » aux séjours : charges directement affectées aux séjours ou aux séquences et charges non affectées (« résiduelles »).

Les charges suivantes sont détaillées :

Charges au domicile du patient	Affiché
Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	X
Spécialités pharmaceutiques liste traceurs	X
Spécialités pharmaceutiques liste FICHCOMP	X
Autres spécialités pharmaceutiques	X
Médicaments sous ATU	X
Produits sanguins labiles	X
DMI	
Consommables médicaux	X
Matériels médicaux traceurs	X
Matériels médicaux hors traceurs	X
Matériel à pression négative	X
Sous-traitance à caractère médical - laboratoires	X
Sous-traitance à caractère médical - imagerie	X
Sous-traitance à caractère médical – transport du patient	X
Sous-traitance à caractère médical – SMUR	
Sous-traitance à caractère médical - autre	X
Spécialités pharmaceutiques en comptes de tiers facturables en sus	
Autres consommables médicaux en comptes de tiers	
Honoraires des PH	
Informatique et téléphonie	X
Entretien et maintenance du matériel médical	X
Autres dépenses	X

Bilan, coordination médicale et sociale des soins

Il s'agit des charges de personnel (salariés et libéraux) liées au travail de coordination médicale, soignante et sociale relative à la prise en charge du patient.

Les charges suivantes sont détaillées :

BCMSS	Affiché
Médecin et infirmier coordonnateurs	X
Charges d'intervenants pour les temps de coordination	X
Assistant social	X
Autre personnel	X

Continuité des soins

Il s'agit des charges de personnel (salariés et libéraux) liées à la prise en charge des soins en dehors des heures d'ouverture de la structure.

Sections d'analyses médico-techniques

Ces sections concernent uniquement les établissements rattachés à un autre établissement de santé avec des plateaux médico-techniques produisant des actes pour les patients hospitalisés en HAD (laboratoires, imagerie ou autre plateau médico-technique).

Il s'agit des charges de personnel (soignant, médical et autre), des charges d'entretien et maintenance des matériels médicaux et des charges d'amortissements et locations des matériels médicaux.

Les charges à caractère médical (médicaments, consommables,...) et les charges de sous-traitance des sections médico-techniques sont rattachées à la section « charges au domicile du patient ». De même, la logistique médicale relative à ces sections est rattachée à la section « logistique médicale », et la logistique générale est rattachée à la section « logistique générale ».

Dépenses de logistique dédiée au patient

Il s'agit des charges liées à la préparation, la manutention et la livraison des spécialités pharmaceutiques, des consommables et du matériel installé au domicile du patient.

Dépenses de logistique médicale

Il s'agit de l'ensemble des dépenses de logistique médicale (fonctionnement de la pharmacie, stérilisation, génie biomédical, hygiènes et vigilances, ou autre logistique médicale).

Dépenses de logistique et gestion générale

Il s'agit des dépenses de logistique et de gestion générale.

Les charges suivantes sont détaillées :

LGG	Affiché
Blanchisserie	X
Restauration	X
Services administratifs à caractère général	X
Services administratifs liés au personnel	X
Accueil et gestion des malades	X
Services hôteliers	X
Entretien-maintenance	X

LGG	Affiché
Direction du système d'information (DSI)	X
Département d'information médicale (DIM)	X
Transport motorisé des patients	
Brancardage et transport pédestre des patients	X

Structure

Il s'agit des charges de structure financière (intérêts des emprunts et dettes, ...) et immobilière (charges locatives et de copropriétés, entretien et réparation des biens immobiliers, taxe foncière et autres impôts locaux, ...).

2. Données nationales PMSI

Pour chaque GHPC avec un effectif suffisant dans l'échantillon, le taux de sondage est présenté, le score AVQ utilisé dans le processus de redressement des coûts, ainsi que l'âge moyen national.